

Paris, le 31 Décembre 2024

Madame, Monsieur, Chèr(e) adhérent(e),

L'année 2024 s'achève dans l'incertitude et la perplexité.

Confrontée à une crise économique profonde et à une instabilité politique inédite sous la Vème République, notre profession doit faire face aux difficultés croissantes qui règnent dans le secteur de la construction et du bâtiment.

Dans ce contexte troublé, la FDMC n'a eu de cesse d'intensifier ses efforts pour soutenir vos entreprises et répondre aux enjeux qui se posent.

Il n'est plus possible d'accroître les charges qui pèsent sur nos entreprises quelles qu'elles soient.

Partout où nous disposons de mandats et où nous sommes présents, nous avons lutté et continuerons à le faire pour venir en soutien à nos entreprises.

Très récemment, la publication d'un décret aménageant l'obligation de la collecte des déchets issus de la REP PMCB, a parachevé des mois de contacts et d'échanges constructifs avec le Ministère de la Transition Ecologique, les administrations compétentes et les éco-organismes.

Engagés dans l'objectif gouvernemental de promouvoir la rénovation énergétique, nous avons encouragé vos entreprises à s'investir dans cette dynamique afin de s'inscrire pleinement dans le cadre des politiques publiques incitatives portées par l'Etat.

Seule une filière unie sera en mesure de répondre aux exigences de la transition énergétique et nous dialoguons en ce sens avec nos partenaires.

Dans tous les domaines, qu'ils soient réglementaires, sociaux ou techniques nous travaillons sans relâche pour apporter des réponses à vos questions, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Le maintien d'un dialogue social soutenu nous a permis de continuer à développer un cadre favorable à l'épanouissement des 90 000 actifs de notre branche professionnelle.

Je veux remercier les élus, les présidents de commissions et l'équipe des permanents de la Fédération pour leur engagement dévoué et sincère à mes côtés. Sans eux, les défis

auxquels nous faisons face, seraient encore plus complexes et les contraintes plus lourdes.

Je forme le vœu qu'en 2025 la simplification ne soit pas un vain mot et nous donne les moyens de surmonter la complexité des enjeux actuels.

2025 sera marqué par le 90^{ème} anniversaire de notre organisation professionnelle. Nous le fêterons sans ostentation, mais avec la fierté d'appartenir à un métier qui constitue un maillon indispensable à la chaîne des bâtisseurs.

A vos entreprises, à vos collaborateurs, à vos familles, à vos proches et à vous-même, je présente tous mes vœux pour 2025, qui doit être l'année du sursaut et de la reprise.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination.

Très fidèlement,

Marie Arnout, Présidente de la FDMC

